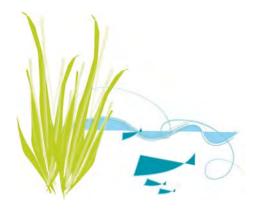


Journée technique d'information et d'échanges Jeudi 10 mai 2012 à Vienne (38)



Avec le soutien de :



Rhône Alpes



QUI SOMMES NOUS ?

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau d'acteurs pour une gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences.

En 2011, l'association compte 312 adhérents dont 103 structures intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (conseils généraux, administrations et établissements publics, syndicats de rivière, bureaux d'études, universités et centres de recherche).

Les Objectifs : Favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation: « Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau. Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

Les Activités de Rivière Rhône Alpes

Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène principalement 3 types d'actions :

• Organisation de journées techniques d'information et d'échanges afin de favoriser les échanges et de mutualiser les expériences des professionnels de l'eau :

Travaux en rivière : la maîtrise d'œuvre en interne > Gestion > Contentieux dans le domaine de l'eau > Assistance à des eaux pluviales > Plan de gestion des matériaux solides > Gestion quantitative de la ressource en eau : données et réseaux de mesure > Gestion des milieux aquatiques et financements européens > Trame verte et bleue, gestion des milieux aquatiques et aménagement du territoire > Produits phytosanitaires en zones non agricoles > Sécurité des ouvrages hydrauliques > Restauration physique des milieux aquatiques > Renouées du Japon : gestion et lutte > Gestion quantitative de la ressource en eau > Entretien des cours d'eau : Équipe rivière ou marché ? > Prendre en compte les des espèces envahissantes > Gestion de l'eau et zones humides dans la gestion des territoires > Plans de participation du public > Gestion des alluvions > Métier de gestion des boisements de berge > Aspects juridiques et chef d'équipe > Inondations et prévention réglementaire > réglementaires de l'intervention sur terrain privé > Outils de Gestion des milieux aquatiques > Gestion de crises : la la politique agricole > Techniques de génie végétal : bilan et sécheresse > Protection et restauration des berges > perspectives > Restauration hydro-morphologique des cours Restauration et entretien de la ripisylve > Gestion de d'eau > Contrat de rivière > Petits aménagements piscicoles en crises : les inondations rivière > Études paysagères et contrats de rivière

maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau > Impacts des seuils en rivière > Études hydrauliques et hydrologiques > Indicateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques > Agriculture et pollutions diffuses > Restauration physique des cours d'eau > Pédagogie et eau > Travaux post-crues > Hydroélectricité > Espaces de liberté des cours d'eau > Évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques > Zones humides > Conflits et médiation dans le domaine de I'eau > I nondations et PPR > Pollutions accidentelles > Gestion

- Élaboration de documents techniques : Enquête sur la représentativité des communes au sein des structures de gestion des milieux aquatiques > Recensement des réseaux de techniciens et gestionnaires des milieux aquatiques > Référentiel emploi/salaire > Annuaire professionnel des acteurs et gestionnaires des milieux aquatiques > Recueil de cahiers des charges - études et travaux > Bordereau de prix unitaires
 - Et de cahiers techniques : Mise en place et fonctionnement d'une équipe rivière en régie directe en Rhône-Alpes > Études quantitatives de la ressource en eau > Prévention et gestion des inondations en Rhône-Alpes > Communication dans le cadre du volet C des contrats de rivière > Fonctionnement des structures porteuses de procédures contractuelles.
- Animation du site internet : www.riviererhonealpes.org dont le forum est un espace de référence au niveau national pour les professionnels des milieux aquatiques (plus de 30 000 visites par mois).

Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble > Tél.: 04 76 70 43 47 Web: www.riviererhonealpes.org > M@il: arra@riviererhonealpes.org > Port.: 06 15 89 92 74 > Fax: 09 55 07 64 75

Les Moyens

Un conseil d'administration, trois animateurs à temps plein, une assistante administrative, des membres actifs, des ateliers thématiques et groupes de travail. Des partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes, la DREAL Rhône-Alpes et le FEDER.



Les membres du conseil d'administration 2011-2012

	T		T	
NOM	ORGANI SME	MAIL	TELEPHONE	
Betty CACHOT	Syndicat de Rivières	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr	04 37 49 70 86	
Vice-Présidente	Brévenne-Turdine (69)	b.cacriot@cc-pays-ai bi esie.ii	04 37 49 70 80	
Aurélie CAMPOY	Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche (38)	aurelie.campoy@drac-romanche.com	04 76 75 16 39	
Anne CITTERIO	Syndicat du Pays de Maurienne (73)	riviere@maurienne.fr	04 79 64 12 48	
Jérôme DERIGON	Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents (42)	j.derigon@symisoa.fr	04 77 60 97 91	
Guillaume DESSUS	Syndicat I ntercommunal du Bassin de la Fure (69)	gdessus.sibf@orange.fr	04 76 07 95 84	
André EVETTE	IRSTEA - Grenoble	andre.evette@irstea.fr	04 76 16 27 06	
Jonathan MALINEAU	SIVU de l'Ay-Ozon (07)	sivu.ay@wanadoo.fr	04 75 34 94 98	
Marie MAUSSIN	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (73)	marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr	04 79 24 00 10	
I sabelle MOINS	Association Départementale d'Aménagement I sère Drac Romanche (38)	i.moins@adisere.fr	04 76 48 81 00	
Alice PROST	Syndicat Mixte	alicep-srtc@orange.fr	04 74 55 20 47	
Présidente	Territoires de Chalaronne (01)	ancep of toe of ange. IT	04 74 33 20 47	
Emmanuel RENOU	SIVM	renou.giffre@orange.fr	04 50 47 62 04	
Trésorier	Haut Giffre (74)	renou.gri i ree or ange. 11	04 30 47 02 04	
Cécile VILLATTE	Syndicat Interdépartemental	cvillatte.siaga@wanadoo.fr	04 76 37 26 26	
Secrétaire	Guiers et Affluents (38)	2accolorage o managoriti		

Les salariés du réseau

Julien BIGUÉ : julien.bique@riviererhonealpes.org
Nathalie PERRIN : arra@riviererhonealpes.org

Chloé RENOUARD: chloe.renouard@riviererhonealpes.org

Nicolas VALÉ : <u>nicolas.vale@riviererhonealpes.org</u>



Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble > Tél. : 04 76 70 43 47 Web : www.riviererhonealpes.org > M@il : arra@riviererhonealpes.org > Port. : 06 15 89 92 74 > Fax : 09 55 07 64 75

Programme de la journée

Contexte:

L'évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques est une préoccupation pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi que pour les collectivités porteuses de ces procédures.

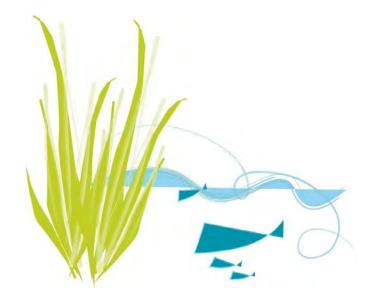
Le Groupe Technique Régional de l'Eau (Agence, Région et DREAL) a proposé plusieurs outils d'aide pour le suivi et l'évaluation des procédures et des actions menées en faveurs des milieux aquatiques : guide pour la réalisation des études « bilan-évaluation-prospective », base régionale de 64 indicateurs d'évaluation, base de données Tabl'eau...

Les gestionnaires de milieux aquatiques utilisent ces outils, les adaptent à leur contexte et aux réalités du terrain ou en créent de nouveaux.

Objectifs:

- Présenter des outils de suivi créés par des structures gestionnaires ;
- Fournir des retours d'expérience de bilan de mi-contrat et de fin contrat ;
- Permettre aux gestionnaires d'exprimer leurs besoins en termes d'outils de suivi et d'évaluation.

Cette journée fera l'objet d'un compte-rendu détaillé qui servira à alimenter les réflexions sur l'amélioration du suivi et de l'évaluation des procédures de gestion.



Programme de la journée

09h00

Accueil des participants

09:30 Suivi technique et financier des actions du contrat de rivière Ay-Ozon

Le SIVOM de l'Ay-Ozon a créé ses propres bases de données de suivi des actions du contrat de rivière. Le chargé de mission reviendra sur la mise en œuvre de ces outils, leur gestion quotidienne et sur les difficultés d'utilisation des indicateurs régionaux d'évaluation.

Jonathan MALINEAU - Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Ay-Ozon (07)

10:15 Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi pour un contrat de rivière

Au cours de la phase de construction du contrat de rivière, le SIABVA a mis en place des indicateurs adaptés aux objectifs et aux moyens du territoire pour le suivi des actions. Il en résulte un observatoire des milieux qui figure sur une des fiches action de la procédure. Présentation de l'étude sur le protocole de suivi, des réflexions sur les fiches action et des outils de suivi utilisés.

Florent PELLIZZARO - Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (01)

11:00 Une première évaluation du contrat de rivière : le bilan à mi-parcours

Arrivé à mi-parcours de son contrat de rivière, le SYRIBT a travaillé avec une stagiaire sur le bilan de mi-contrat et la mise en place des indicateurs de suivi (indicateurs régionaux et indicateurs liés aux actions). Retour sur la difficulté de l'exercice et ses apports pour la structure.

Betty CACHOT et Julie COUVE - Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)

12h00

Déjeuner

14:00 Réalisation du bilan technique, financier et opérationnel de fin de contrat

La finalisation de chaque contrat de rivière se traduit par la réalisation d'un bilan encadré par le guide méthodologique « *Étude bilan, évaluation et prospective des contrats de rivières* ». Le diagnostic se décompose en 5 phases. La Communauté de Communes du Pays de Gex a réalisé les 2 premiers modules en interne. Retour sur cette expérience.

Julie EYDALEINE - Communauté de Communes du Pays de Gex (01)

14:45 L'étude prospective du contrat de rivière Yzeron

L'étude bilan a une double vocation : évaluer les actions du contrat de rivière et décider des suites à donner à cette procédure. À travers l'exemple de l'étude bilan du contrat de rivière de l'Yzeron, le chargé de mission analysera les différentes questions pouvant conduire ou non au renouvellement d'une procédure de gestion.

Stéphane GUÉRIN - Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (69)

15:30 Table ronde : faut-il améliorer la politique actuelle de suivi et d'évaluation?

Les gestionnaires de milieux aquatiques ont parfois des difficultés à mettre en place une démarche d'évaluation de leurs procédures conforme aux attentes des partenaires techniques et financiers. Ce moment de partage sera l'occasion pour les gestionnaires et les partenaires institutionnels d'échanger sur les objectifs, les outils et les évolutions possibles de l'évaluation, dans un esprit de co-construction.

Agence de l'Eau RM&C - Région Rhône-Alpes - DREAL Rhône-Alpes

17:00

Fin de journée

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	OPCANISME	VILLE	TEL	MAIL
Julie ANIEL	ORGANISME Com. de l'Agglomération d'Annecy	74007 ANNECY CEDEX	04 56 49 40 19	janiel@agglo-annecy.fr
Coline ARBEY	ARTELIA ville et transport	69007 LYON	04 37 65 36 20	coline.arbey@arteliagroup.com
David ARNAUD	Syndicat Mixte Ardèche Claire	07200 VOGÜÉ	04 75 37 82 23	sage.ardeche@ardecheclaire.fr
Maud BALME-DEBIONNE	SACO	38520 BOURG D'OISANS	04 76 11 01 09	m.balme@ccoisans.fr
Olivier BARDOU	DDT de l'Isère	38040 GRENOBLE CEDEX 09	04 76 33 45 46	olivier.bardou@isere.gouv.fr
Sandrine BATUT	SMBV du Lez	84600 GRILLON	04 90 35 60 55	sandrine.batut@smbvl.com
Sébastien BESSON	SIGREDA	38450 VIF	04 76 75 21 88	sebastien.besson@drac-romanche.com
Stéphanie BESSON	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07	04 72 76 19 42	stephanie.besson@eaurmc.fr_
Adeline BIERRY	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	arra@riviererhonealpes.org
Julien BIGUE	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	arra@riviererhonealpes.org
Baptiste BISSONNET	SMB Roubion et du Jabron	26450 CLEON D'ANDRAN	04 75 90 26 36	contrat.riviere.smbri@orange.fr
Yannick BOISSIEUX Mathilde BOUMIER	SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE 07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 74 55 20 47	<u>chalaronne@orange.fr</u> sivu.ay@wanadoo.fr
Frédérique BOYER	SIVOM de l'Ay-Ozon SM Veyle Vivante	01540 VONNAS	04 75 34 94 98 04 74 50 26 66	imercier@veyle-vivante.com
Perrine BROUST	SMECRU	74270 FRANGY	04 50 01 46 99	smecru@gmail.com
Betty CACHOT	SYRIBT	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr
Jacques CANBON	FRAPNA Haute-Savoie	74370 PRINGY	04 50 67 37 34	marie.hebert@frapna.org
Julien CHAPIER	SIA du Bassin de l'Herbasse	26260 ST DONAT SUR HERBASSE	04 75 45 88 32	siabh-chapier@pays-herbasse.com
Valérie CHARVILLAT	Syndicat Intercommunal Eyrieux Clair	07160 LE CHEYLARD	04 75 29 44 18	vsoulier@inforoutes-ardeche.fr
Julie COUVE	SYRIBT	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	gouvette@hotmail.fr
Caroline CROZET	SR des 4 Vallées	38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	04 74 59 73 08	caroline.crozet@riv4val.fr
Stéphane DAVAL	SIAE de la Reyssouze et ses Affluents	01340 MONTREVEL EN BRESSE	04 74 25 66 65	stef.siaera@orange.fr
Véronique DESAGHER	RRGMA - PACA	13591 AIX EN PROVENCE Cedex 3	04 42 90 90 58	v.desagher@arpe-paca.org
Guillaume DUFAUD	Syndicat des Trois Rivières	07430 DAVEZIEUX	04 75 67 66 75	g.dufaud@3rivieres.fr
Julien DUMOUTIER	SMBV Véore	26760 BEAUMONT LÈS VALENCE	04 75 60 11 45	dumoutier.smbvv@orange.fr
Mathilde DUPERRET	TARVEL - Espaces Verts	69747 GENAS Cedex	04 78 79 39 21	m.duperret@tarvel.fr
Sylvie DUPLAN	SIVM Haut Giffre	74440 TANINGES	04 50 47 62 02	duplan.giffre@orange.fr
Jérôme DUVAL	SM de la Rivière Drôme	26340 SAILLANS	04 75 21 85 85	info@smrd.org sarah.duvochel@sicalahauteloire.org
Sarah DUVOCHEL Julie EYDALEINE	SICALA CC du Pays de Gex	43000 LE PUY EN VELAY 01170 GEX	04 71 04 16 41 04 50 40 65 00	sarah.duvochel@sicalahauteloire.org jeydaleine@ccpg.fr
Emmanuelle FAURE	Syndicat d'étude du BV du Chassezac	07140 LES VANS	04 75 88 10 65	efaure.svndicat.chassezac@orange.fr
Catherine FREISSINET	ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT	38130 ÉCHIROLLES	04 76 33 42 99	catherine.freissinet@arteliagroup.com
Corinne GAUTIER	PNR du Verdon	04360 MOUSTIER SAINTE MARIE	04 92 74 68 00	corinne.gautier3@wanadoo.fr
Véronique GELIN	SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	alicep-srtc@orange.fr
Frédéric GRUFFAZ	Eau & Territoires	38100 GRENOBLE	09 72 13 09 71	f.gruffaz@eauterritoires.fr
Stéphane GUERIN	SAGYRC	69290 GREZIEU LA VARENNE	04 37 22 11 56	s.guerin.yzeron@wanadoo.fr
Marie HEBERT	FRAPNA Haute-Savoie	74370 PRINGY	04 50 67 37 34	marie.hebert@frapna.org
Alice HEILLES	SIAE de la Reyssouze et ses Affluents	01340 MONTREVEL EN BRESSE	04 74 25 66 65	alice.sbvr@orange.fr
Audrey JOHANY	SIVOM de l'Ay-Ozon	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	sivu.ay@wanadoo.fr
Sylvie JOUSSE	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07		sylvie.jousse@eaurmc.fr
Valérie LACOUA	CC du Grésivaudan	38926 CROLLES Cedex	04 76 08 04 57	<u>crajat@le-gresivaudan.fr</u>
Stéphane LASCOURS	Conseil Général de Savoie - SATERCE	73000 CHAMBÉRY	04 79 96 75 89	stephane.lascours@cq73.fr
Sophie LECACHER	CC du Val d'Arly	73400 UGINE Cedex	04 79 37 34 99	sophie.lecacher@ugine.com
Claudine LECURET	Eau et Milieux Aquatiques	74370 PRINGY	04 50 46 83 01	claudine.lecuret@wanadoo.fr
Jérôme LIONS Hélène LUCZYSZYN	CPIE des Monts du Pilat	42660 MARLHES	04 77 40 01 40 04 75 48 32 78	jerome.lions.cpiepilat@wanadoo.fr
Morgane MAITRIAS	EMA Conseil Syndicat Intercommunal Eyrieux Clair	26190 ST THOMAS EN ROYANS 07160 LE CHEYLARD	04 75 48 32 78	ema.conseil@orange.fr sdaniel@inforoutes-ardeche.fr
Jonathan MALINEAU	SIVOM de l'Ay-Ozon	07160 LE CHETLARD 07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	sivu.ay@wanadoo.fr
Marion MARECHAL	ommunauté de Communes Pyrénées-Cerdagn	66760 UR	04 68 04 69 25	marion.marechal@pyrenees-cerdagne.com
Alain MARTINET	Région Rhône-Alpes	69269 LYON Cedex 02	04 00 04 03 23	manon.marechar@pyrenees-cerdagne.com
Karelle MATTEODA	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07		Karelle.matteoda@eaurmc.fr
Marie MAUSSIN	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	73600 MOUTIERS	04 79 24 00 10	marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr
François MEJEAN	Com Com du Pays de Charlieu	42190 CHARLIEU	04 77 69 36 12	francois.mejean@ccpayscharlieu.fr
Dimitri MERCIER	AGESEF	01600 SAINTE EUPHEMIE	04 74 00 16 79	agesef@orange.fr
Julien MESTRALLET	DREAL Rhône-Alpes	69509 LYON Cedex 03	04 26 28 66 19	julien.mestrallet@developpement-durable.gouv.fr
Lauren MOINE	Mosaïque environnement	69100 VILLEURBANNE	04 78 03 18 18	agence@mosaigue-environnement.com
Déborah NADAL	Syndicat des cours d'eau châtillonnais	21400 CHATILLON / SEINE	03 80 81 56 25	deborah.nadal@contrat-saquana.fr
Olivier NAVARRO	Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale	84340 ENTRECHAUX	04 90 46 09 43	sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr
François PARET	Com Com du Pays de Charlieu	42190 CHARLIEU	04 77 69 36 12	francois.paret@ccpayscharlieu.fr
Cécile PAYEN	Région Rhône-Alpes	69269 LYON Cedex 02	04 26 73 40 00	cpayen@rhonealpes.fr
Florent PELLIZZARO	SIABVA	01230 ST RAMBERT EN BUGEY	04 74 37 42 80	siabva@wanadoo.fr
Myriam PIERRON	Comité Régional de Canoë-kayak	38307 BOURGOIN-JALLIEU	04 74 19 19 12	mpierron@ffck.org
Jérôme PORTERET Antonin POULAIN	CPNS SPT do Chalaranno	73370 LE BOURGET DU LAC 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 79 25 20 32 04 74 55 20 47	j.porteret@patrimoine-naturel-savoie.org alicep-srtc@orange.fr
Alice PROST	SRT de Chalaronne SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	alicep-sric@orange.fr
Christophe RAJAT	CC du Grésivaudan	38926 CROLLES Cedex	04 76 08 04 57	crajat@le-gresivaudan.fr
Chloé RENOUARD	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	arra@riviererhonealpes.org
Jean-Jacques REYMOND	OASURE	42170 ST JUSTE ST RAMBERT	04 77 52 13 98	oasure@oasure.fr
Corinne RICHEROL	SIR du Calavon Coulon	84404 APT	04 90 04 42 27	corinne.richerol.sircc@gmail.com
Anaëlle SAINT-PIERRE	FRAPNA Haute-Savoie	74370 PRINGY	04 50 67 37 34	marie.hebert@frapna.org
Christelle SENECHAL	SEPIA Conseils	01120 MONTLUEZ	06 73 98 65 95	cs@sepia-conseils.fr
Jean Louis SIMONNOT	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07		jeanlouis.simonnot@eaurmc.fr
Stéphanie SPACAGNA	SMAGGA	69530 BRIGNAIS	04 72 31 90 85	sspacagna@smagga-syseg.com
Aline STRACCHI	SMBV Véore	26760 BEAUMONT LÈS VALENCE	04 75 60 11 45	stracchi.smbvv@orange.fr
Grégoire THEVENET	SM des Rivières du Beaujolais	69220 LANCIE	04 74 06 41 31	smrb@smrb.mairies69.net
Nicolas VALE	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	arra@riviererhonealpes.org
Cécile VILLATTE	SIVU Guiers SIAGA	38480 PONT DE BEAUVOISIN	04 76 37 26 26	cvillatte.siaga@wanadoo.fr
Emilie VINCENT	SIGREDA	38450 VIF	04 76 75 21 88	emilie.sigreda@drac-romanche.com
Julie WEISS Emilie WICHROFF	ASCONIT Consultants Syndicat du Haut-Rhône (SHR)	69366 LYON Cedex 07	04 72 82 37 43	julie.weiss@asconit.com
	Syndicat du Haut-Rhone (SHR)	73170 YENNE	04 79 36 78 92	info@haut-rhone.com



Suivi technique et financier des actions du contrat de rivière Ay-Ozon

Jonathan MALINEAU Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Ay-Ozon (07)



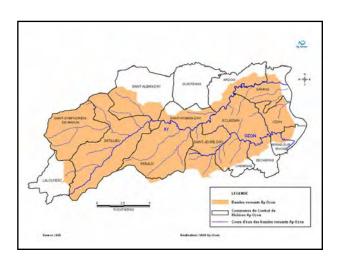


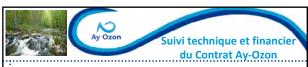




- ✓ 1er Contrat de Rivières (1998-2002)
- ✓ Mise en place d'un SPANC (2005-2006)
- ✓ 2nd Contrat de Rivières (2012-2016)
- \checkmark 1CM, 1 TR, 1T SPANC, 1/2SC





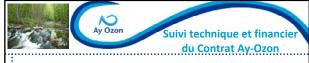


- ✓ 3 SIG distincts, créé en 2005 (Mapinfo-access) :
 - SIG SPANC
 - SIG Financier
 - SIG Milieu
- \checkmark Mais des objectifs communs :
 - Acquisition, archivage et traitement des informations
 - Réalisation de cartographies...
 - \Rightarrow Véritable outil d'aide à la décision, à la communication





- Evaluation des besoins
- Etude de faisabilité
- Analyse de l'existant, recueil des données
- Modélisation conceptuelle
- Mise en place, validation du SIG



1. SIG Financier

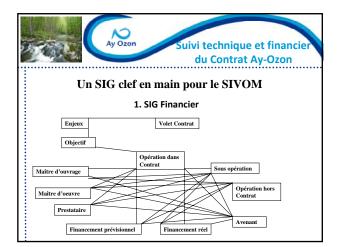
- \checkmark SIG (ou plutôt BD) réalisé pour le suivi financier des actions
- ✓ Aucun lien avec Mapinfo
- ✓ SIG composé de 13 tables

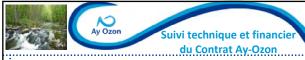


Un SIG clef en main pour le SIVOM

1. SIG Financier

- \checkmark Structuration de la BD afin de faciliter le bilan financier mi et fin contrat
- ✓ Exemples d'analyses envisageables :
- Nombre d'opérations réalisées/en cours/annulées
- Répartition des financements prévisionnels/réels (par volet, par année...)
- Participation prévisionnelle/réelle des financeurs ou des MO au Contrat (par volet, par objectif, par année...)
- Montant dépensé par volet, comparé au montant prévisionnel
- •...





1. SIG Financier – Exemple de requête (sous access)

Quelle participation réelle de l'AE pour opérations du volet C inscrites au Contrat et réalisées en 2012 ?

- ✓ Réalisation du lien entre les tables « sous opération » et « financement réel » grâce au champ commun « n° sous opération »
- \checkmark Dans la table « sous opération », sélectionner toutes les lignes ou date de réalisation = 2012
- \checkmark Dans la table « financement réel », sélectionner toutes les lignes ou champ volet = volet C
- ✓ Puis additionner toutes les valeurs du champ « montant subvention AE »

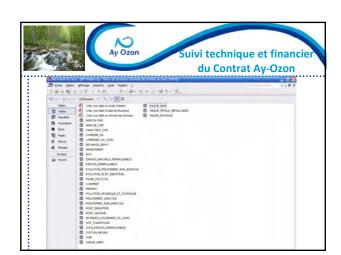


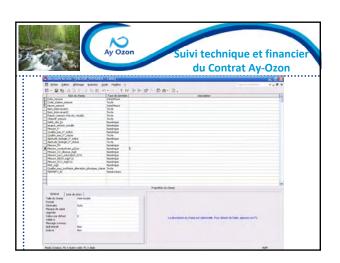
Un SIG clef en main pour le SIVOM

2. SIG Milieu

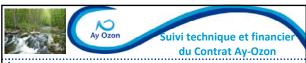
- \checkmark SIG réalisé pour le suivi du Milieu
- $\checkmark \ Lien \ ODBC \ avec \ Mapinfo \ (analyse \ cartographique)$
- ✓ SIG composé de 27 tables











2. SIG Milieu – Exemple de requête (sous Mapinfo)

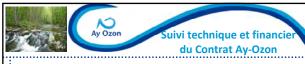
Evolution de la qualité du cours d'eau entre 2008 et 2014 selon le paramètre IBGN ?

- \checkmark Réalisation du lien entre les tables « station mesure » et « IBGN » grâce au champ commun « n° station mesure »
- ✓ Dans la table « IBGN », sélectionner toutes les lignes ou le champ « date mesure » = 2008. (Même requête pour 2014)
- \checkmark Analyses thé matiques sous MI pour attribuer des couleurs aux classes de qualité





- ✓ SIG unique, créé selon le contexte local, les données disponibles, les objectifs du Contrat
- ✓ Possibilité d'évolution de l'outil (rajout/suppression de table)
- ✓ Possibilité d'envisager tout type de requête
- ✓ Possibilité d'envisager tout type de représentation des données :
- \Rightarrow Tableau, histogramme, graphe...
- \Rightarrow Cartographie



Avec du recul : inconvénients

- ✓ SIG « trop bien conçu » : véritable usine à gaz (type observatoire)
- ✓ Pas le temps de nourrir le SIG
- ✓ Améliorations possibles:
- ⇒ création de requêtes types
- \Rightarrow création d'une interface conviviale
- √ Comment y intégrer les indicateurs de suivi du Contrat ?

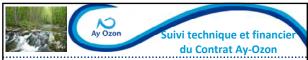


Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon

- \checkmark Qualité physico-chimique et hydrobio. des cours d'eau
- ✓ Taux de conformité à la directive FRU
- √ Volumes d'eau prélevés par les usagers
- ✓ Linéaire rendu favorable au dev. de la faune piscicole
- √ Linéaire de ripisylve créée
- ✓ Obstacle au transport solide
- √ Amélioration de l'accès à la rivière
- \checkmark Taux de personnes touchées par la com. ; Nbre de bulletins distribués
- Gestion des zones humides



- ✓ Créer une table spécifique « linéaire rendu favorable au dev. de la faune piscicole »
- ✓ Créer un champ « avancement action » (annulée/en cours/achevée)
- ✓ Créer un champ « linéaire rendu favorable »
- ⇒ Comment lier cette table a des linéaires sur Mapinfo ?



Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon

Difficulté pour intégrer la plupart des indicateurs au SIG Ex : Réunions et courriers

- ✓ Créer une table spécifique « réunions et courriers »
- ✓ Créer un champ « thème réunion »
- ✓ Créer un champ « courrier envoyé/reçu » par catégorie d'acteur
- \Rightarrow Renseigner le SIG très régulièrement !



Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon

Avec du recul

- \checkmark Aucun lien évident entre mon SIG actuel et les indicateurs de suivi
- ✓ Une partie des indicateurs non cartographiables
- ✓ Difficulté à venir pour les bilans mi et fin Contrat (erreur, oubli...)
- \Rightarrow Créer un nouveau SIG « suivi » (1 à 2 sem. de boulot)
- ⇒ Nourrir « au jour le jour » le SIG (0,5 à 1 jr de boulot/mois)















Suivi technique et financier

du Contrat Ay-Ozon

 \checkmark Analyse : graphe/camembert illisibles, pas de modif. possible

Tabl'EAU: avantages

- ✓ Logiciel fourni gratuitement
- ✓ Nombreuses requêtes pré-enregistrées

✓ Doublon avec mon SIG (à qui la priorité?)

 \Rightarrow Analyses facilitées

(couleur, légende...)

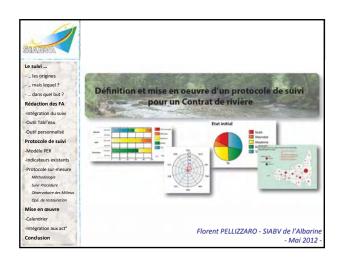
 $\checkmark \mbox{ Analyses exportables sous forme de diagramme/camembert dans word/excel/pdf...}$



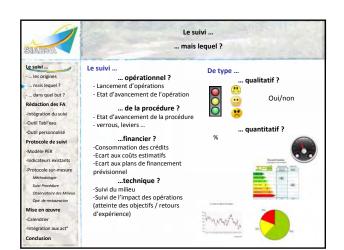
Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi pour un contrat de rivière

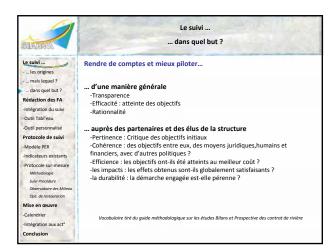
Florent PELLIZZARO Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (01)

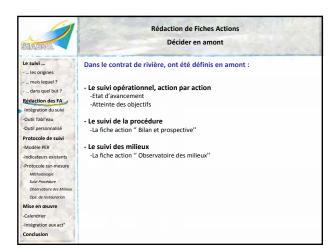




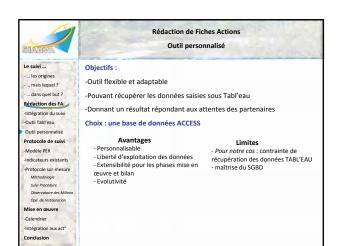


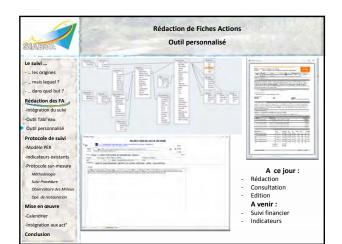


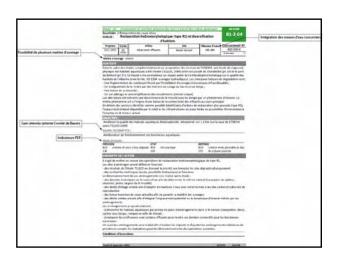


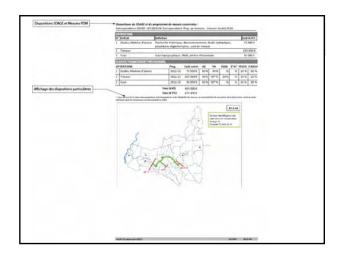


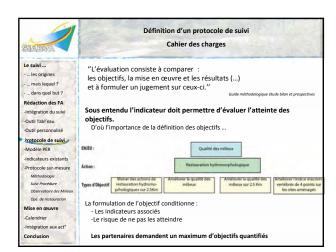
SIABVA	Rédaction de Fiches Actions Outil Tabl'eau		
Le suivi les origines mais lequel ? dans quel but ? Rédaction des FA -Intégration du suivi Outil Tabl'eau Outil personnalisé Protocole de suivi -Modèle PER -Indicateurs existants -Protocole sur-mesure -Méthodologie -Savia Procédure -Obervaction des Milieux -Opé. de restouration	Sa vocation initiale: - Standardisation - Le suivi opérationnel, action par action (Etat d'avancement) - Synchronisation avec les partenaires Critiques principales: - Pas d'évolutivité depuis la création L'outil ne propose pas un modèle de fiche-action qui répond aux attentes des partenaires (Dispositions SDAGE, PDM, indicateurs, Masse d'eau concernée) - Utilisation peu intuitive et contraignante - Rendu non modifiable		
-Intégration aux act°			

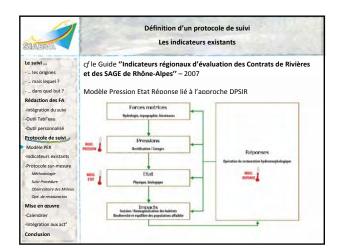


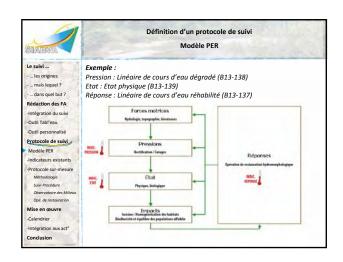




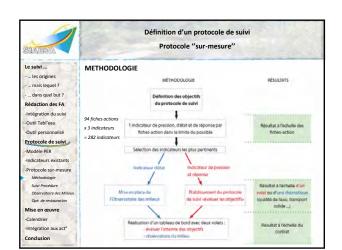


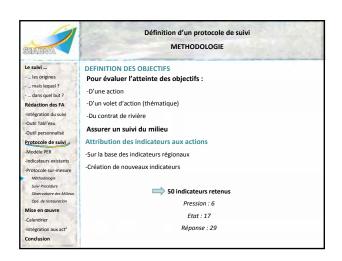


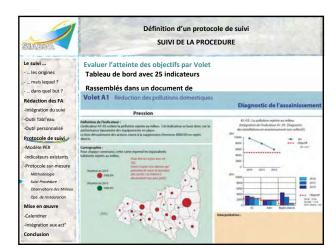


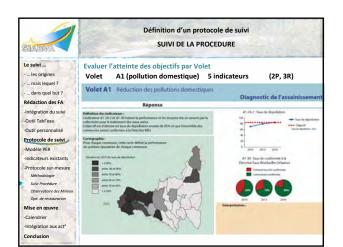




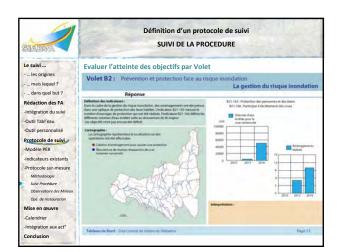


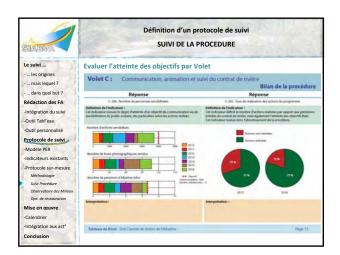


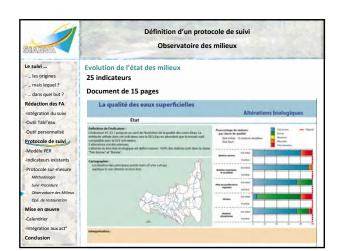




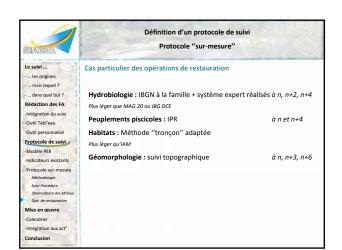








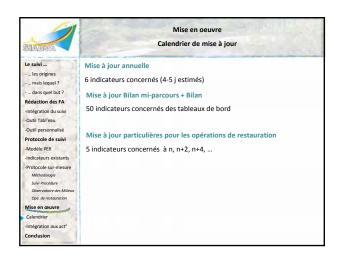












	Mise en oeuvre			
SIABVA	Intégration au programme d'activité			
Le suivi	Dans le Contrat de rivière			
les origines mais lequel ?	-Suivi indiqué en tant qu'opération sur les fiches actions			
dans quel but ?	-Un fiche action observatoire des milieux			
Rédaction des FA -Intégration du suivi	-Une fiche action Bilan			
-Outil Tabl'eau -Outil personnalisé Protocole de suivi	Problèmes rencontrés			
-Modèle PER -Indicateurs existants	-Intégration des coûts liés au suivi en interne (petits montants)			
-Protocole sur-mesure				
Méthodologie Suivi Procédure	Si c'était à refaire			
Observatoire des Milieux Opé. de restauration	Une fiche action spéciale « suivi » des actions avec le type de suivi possible en fonction des actions et des opérations comme :			
Mise en œuvre -Calendrier	Programme de suivi 2012, 2013, 2014,			
Intégration aux act°				
Conclusion				

SIABVA	Conclusion
Le suivi	Poids du suivi
les origines mais lequel ?	Même si l'objectif était de rationnaliser le suivi,
dans quel but ?	Cela reste lourd si on veut "tout" suivre
-Intégration du suivi	
-Outil Tabl'eau	
-Outil personnalisé Protocole de suivi	Difficulté pour certaines problématiques
-Modèle PER -Indicateurs existants	Exemple : problématique de l'eutrophisation
-Protocole sur-mesure Méthodologie	
Suivi Procédure Observatoire des Milieux Opé. de restauration	Modalités de mise en œuvre du suivi à anticiper dans la phase de rédaction
Mise en œuvre	Quel part du suivi réalisée en interne ou déléguée à des prestataires ?
-Calendrier -Intégration aux act°	Comment vais-je organiser mes demandes de subventions ?
Canalysian	



Une première évaluation du contrat de rivière : le bilan à mi-parcours

Betty CACHOT et Julie COUVE Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)











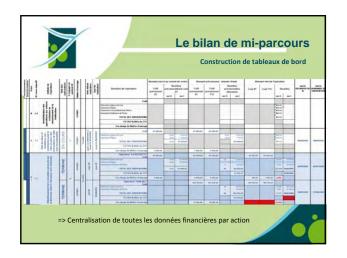


















Le bilan de mi-parcours

CONCLUSION

Utilité de ce bilan pour plusieurs raisons:

- Oblige à centraliser toutes les données et à prendre un peu de recul au bout de 3 ans
- Mise en évidence prématurée des éventuels blocages
- Contact supplémentaire entre le porteur du contrat et les différents maîtres d'ouvrage
- Mise en évidence des gros débordements financiers
- Réévaluation technique et/ou financière des actions
- Inscription de nouvelles actions si le budget le permet
- -Facilite la mise en place du bilan final



Le bilan de mi-parcours

CONCLUSION:

Par contre:

- Cet exercice prend beaucoup de temps (3 mois de travail à temps plein)
- → La mise en place des tableaux de bord de suivi dès le début du contrat facilite le travail
- → Une transmission des données de façon régulière de la part des autres maîtres d'ouvrage faciliterait également grandement la tâche!



L'avenant au contrat

La Région Rhône-Alpes a d'abord signé le contrat sur les trois premières années et s'est ensuite réengagée sur les trois suivantes à la suite d'un avenant.

Cet avenant dresse la liste des actions et des prévisions financières qui y sont associées pour les années 4, 5 et 6 du contrat. Le budget d'accompagnement de la Région est plafonné à 1 500 000 € pour 3 ans.

La reprogrammation des actions:

Beaucoup de paramètres sont à prendre en compte lors du travail: la réévaluation des coûts, des aides financières extérieures, le portage des actions, l'évolution des problématiques locales etc.

Certaines actions ont été supprimées, d'autres ajoutées ou revues, d'autres maintenues telles qu'au départ.



L'avenant au contrat

Ex: actions:

Action A1-19 : Achat de matériel de désherbage mécanique ou thermique

Enorme succès de cette action en première partie et au lieu de 32 500 € comme prévu elle s'est chiffrée à 51 548€ Aussi, après concertation, il a été décidé d'inscrire 85 000€ en deuxième partie de façon à ce que les autres communes puissent aussi investir dans ce type de matériel après la mise en place de leur plan de désherbage. => Réévaluation financière

Action B1-1.3 : Rétablissement de la circulation piscicole sur le Vermare

Action prévue en seconde partie du contrat. Cette action a été prise en charge par ASF comme mesure compensatoire à la mise en place de l'autoroute A89; aucune somme ne doit être inscrite en seconde partie.

=> Suppression d'1 action ayant permis d'en ajouter de nouvelles



L'avenant au contrat

Action B1-3.14 : Mise en valeur des points de vue sur les vallées Brévenne et

Cette opération connaît un problème de portage. Aucun porteur clair n'est identifié. Ceci rend la répartition des tâches et des financements très compliquée. Il a donc été décidé de modifier cette action : au lieu d'installer des tables de lecture paysagère sur chaque site, un guide touristique va être rédigé en interne. \Rightarrow modification de l'action et du maître d'ouvrage.

→ Ces exemples mettent en évidence que bilan de mi-parcours et avenant sont complémentaires, le travail de bilan alimentant l'avenant.



L'avenant au contrat

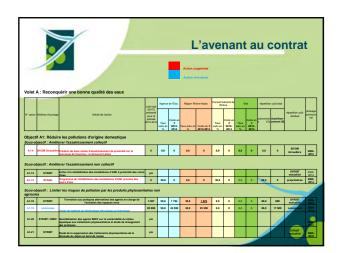
CONCLUSION:

Utilité de l'avenant pour:

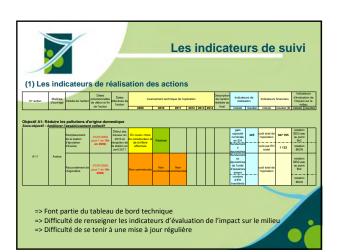
-la réévaluation des actions en cours de procédure / permet probablement de meilleurs résultats en fin de contrat (élimination des actions « bancales »). -« mettre la pression aux MO dont les actions étaient inscrites en 1ère partie »

- Cette procédure est plus lourde à porter car la rédaction de l'avenant prend du temps et demande beaucoup de travail et de riqueur.
- →La rédaction de cet avenant a été réalisée en 2 mois: Fin juillet annonce de la nécessité de la rédaction de cet avenant par la Région, et rendu à la fin du mois de

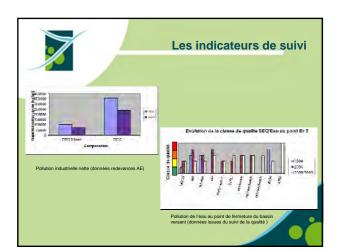
Cet avenant devrait être un exercice plus aisé pour les suivants car le système est mieux rodé et les structures seront prévenues à l'avance et pourront anticiper.





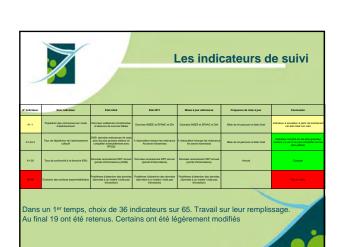


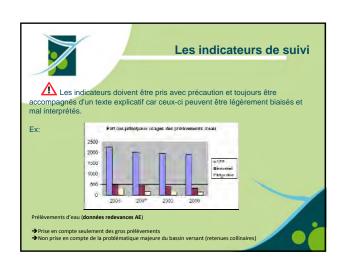














Les indicateurs de suivi

Ces indicateurs ne nous donnent qu'une vision très réduite des véritables résultats sur le milieu.

Des investigations plus poussées pour mesurer les résultats sur le milieu seraient plus intéressantes mais bien plus coûteuses (ex: réseau de mesures pesticides)

=> Soulève la question de l'efficience de cette démarche : les moyens mis en œuvre sont-ils à la hauteur des résultats obtenus?



Les indicateurs de suivi

Ce temps de travail pourrait être raccourci et facilité par :

- -un protocole clair et détaillé mis en place dès le début du contrat : nécessite de se ménager du temps pour ça avant le démarrage du contrat
- -une définition plus précise de l'attente des partenaires techniques et financiers
- -un accord avec les services chargés de fournir les données ainsi qu'une identification claire des personnes référentes dans ces services : rôle des partenaires régionaux
- le retour d'expérience des autres structures

Dans tous les cas, nécessite de prévoir à l'avance <u>des moyens</u> pour réaliser ce



CONCLUSION GENERALE

Les trois outils présentés ici sont très utiles pour le gestionnaire mais leur mise en place prend énormément de temps.

- -Nécessité de prévoir suffisamment de moyens pour mener à bien ces tâches, quitte à revoir le « rythme » des procédures
- -Un calage plus fin du « cahier des charges » par les partenaires faciliterait la mise
- -La mise en œuvre de tableaux de bord dès le démarrage de la démarche permet de gagner du temps ensuite : rôle primordial des assistantes administratives, et rôle des retours d'expérience (transmission d'outils)

Il ne faudrait pas que le temps passé à l'évaluation des résultats n'en vienne à dépasser celui consacré à la mise en place des actions elles-mê nés



Réalisation du bilan technique, financier et opérationnel de fin de contrat

Julie EYDALEI NE Communauté de Communes du Pays de Gex (01)

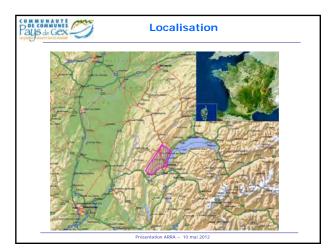


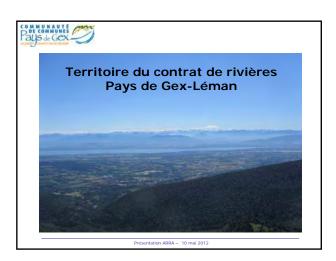


Contrat de Rivières Pays de Gex – Léman 2004 -2011

Etude « Bilan – Evaluation – Perspectives »

Réalisation des modules 1&2 en interne







Historique

- 1992 : La CIPEL adopte le plan d'action « le Léman demain » pour la restauration du lac → Début de la collaboration transfrontalière
- 1997 : signature d'un protocole d'accord entre les membres du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG) permettant de s'engager sur les principes suivants : « les signataires recherchent les financements possibles nécessaires à la réalisation des études et travaux pour améliorer l'état des cours d'eau concernés. »
- 1999 : Schéma directeur d'eau potable sur le Pays de Gex (révision en 2006)
- 2000 : la CCPG et Genève proposent un contrat de rivières transfrontalier (politique globale de l'eau)
- \Rightarrow
- 2001 : Schéma directeur d'assainissement sur le Pays de Gex (révision en cours)
- 2001-2002 : Etudes préalables à la mise en œuvre d'un contrat de rivières
- \Rightarrow

- 2003 : rédaction du contrat de rivières
- 7 février 2004 : signature du contrat de rivières « Pays de Gex Léman » et engagement d'un technicien de rivières.

Présentation APPA - 10 mai 2012



Etudes préalables

Etudes préalables

Etude de la ressource en eau/ Hydrogéologie (2001) FR/CH

Etude écologique, paysagère et touristique (2001) FR/CH

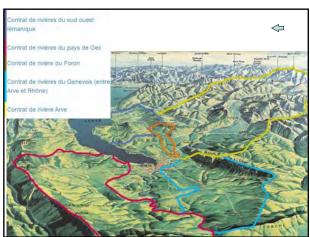
Etude piscicole (2001) FR/CH

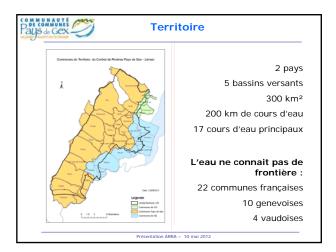
Etude de la qualité des eaux (2001) FR/CH

Etude technico-économique (2002) FR uniquement

Etude hydrologique, hydraulique et géomorphologique des cinq bassins versants du contrat de rivières « Pays de Gex-Léman » (2001) FR/CH

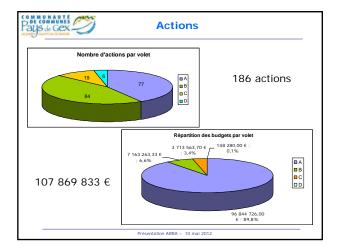








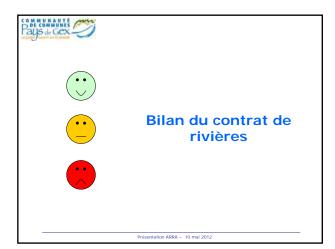
ays a	Gex				oject				
A : Améli	oration de la qualité	des eaux		se, restauration des milieux aqu		C : Coordina	tion, communicat	ion et suivi	D : Gestion globale de la ressource en eau
A1	A2	A3	B1	B2	В3	C1	C2	C3	D1
Réduire les pollutions à la source	Améliorer le fonctionnement du système d'assainissement	Réduire les pollutions d'origine agricole	Protéger les biens et les personnes	Réhabiliter le potentiel naturel des milieux aquatiques	Gérer et valoriser les milieux aquatiques	Coordonner et assurer l'entretien et la gestion des milieux aquatiques	Informer et sensibiliser les acteurs du territoire	Evaluer les actions du contrat	Améliorer et/ou maintenir le débit minimum des cours d'eau





Particularités du contrat

- Durée : 7 ans
- Contrat transfrontalier
- Un portage par une communauté de communes CCPG (assainissement, eau potable et C. rivières liés)
- Une maîtrise d'ouvrage variée (SIVOM, communes, CA01...)
- Pas de technicien rivières sur toute la durée du contrat (2 ans)
- Pas de bilan intermédiaire prévu
- Pas de SIG relatif au C rivière
- Pas de tableau de bord, d'indicateur ou d'outil de suivi dédié prévu et mis en place dés le début du contrat





Etude bilan : un exercice codifié

- Guide méthodologique (2005) :
 - « Etude bilan, évaluation et prospective des contrats de rivière »







- Module 1 : état des lieux initial et final, évolution - Module 2 : bilan technique et financier du contrat
- Module 3 : fonctionnement de la procédure
- Module 4 : synthèse et évaluation
- Module 5 : perspectives

L'agence et la région ne permettent la réalisation en interne que de M1&2.



Contexte au moment du bilan

- Peu de retour d'expérience dans les contrat de rivières à proximité
- Possibilité de renforcer l'équipe pour assurer la dynamique du contrat
- Bonne maîtrise interne des données relatives aux actions
- · Bonnes relations avec Genève

Présentation ARRA – 10 mai 2012



Prestataire

Consultation en mai - Attribution en juin

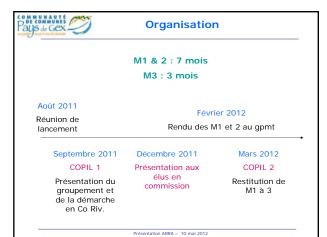
→ Offre retenue :

• TF : 42 k€ TTC • TC : 7,5 k€ TTC

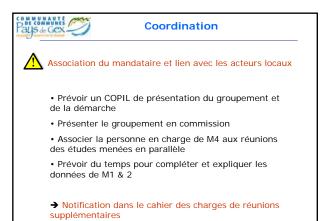
→ Groupement :

- Claudine Lécuret Consultante milieux aquatiques (M4 et 5)
- Dialter Concertation territoriale (M3 et animation M4 et 5)

Parallèlement : Etudes qualité et piscicole









Réalisation de M1 & M2 en interne





La proximité de la donnée :

• des acteurs,

· des archives.

Pas de forme imposée pour

La maîtrise de la donnée et de son exhaustivité Pas d'expérience de bilan préalable

La maîtrise du budget

Chronophage (variable selon les contrats)

Présentation ARRA = 10 mai 2012

Paus & Gex

Bilan

Une démarche impulsée par une volonté de :

- → Simplifier la recherche des données
- → renforcer le service
- → maîtrise du budget

Finalement :

- → + d'exhaustivité et maîtrise de la donnée/ bilan externe
- → Animation de la démarche
- → Lien prestataire/acteurs





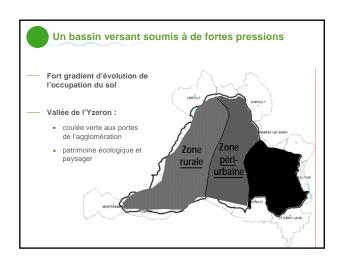
L'étude prospective du contrat de rivière Yzeron

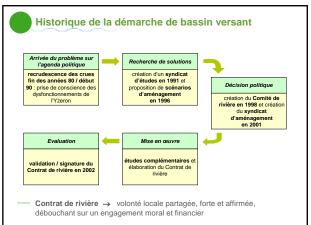
Stéphane GUERIN Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (69)













Le Contrat de rivière « Yzeron Vif » 2002-2008

- A : améliorer la qualité des eaux superficielles
- B : assurer une meilleure gestion des débits d'étiage
- C : maîtriser les risques liés aux **inondations** et se protéger contre les crues
- D : favoriser le **fonctionnement naturel** des milieux aquatiques et **restaurer** les secteurs dégradés
- E : valoriser et préserver le patrimoine lié à l'eau, structurer la fréquentation
- F : encourager la concertation, animer, informer et sensibiliser
- G : pérenniser la restauration, suivre et mettre en place la gestion du bassin versant et de la ressource en eau
- Document de planification technique et financière : 130 opérations d'études et de travaux à lancer sur 6 ans, représentant 52 millions d'euros HT
- Démarche portée par le Syndicat d'Aménagement et la Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), qui fédère les 20 communes du bassin versant autour d'une compétence unique



J		
1		
J		
1		





Volet A - Qualité des eaux superficielles

Etat des lieux initial

- Une qualité des eaux dégradées : 2/3 du linéaire en qualité médiocre à mauvaise
- Origine des dysfonctionnements : rejets d'eaux usées (stations et assainissement non collectif défectueux) / fonctionnement fréquent des déversoirs d'orage / pollution d'origine agricole

Grands objectifs

- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées
- Limiter les déversements des réseaux en cas de pluie
- Résorber les décharges

Principales réalisations

- Travaux : des actions ponctuelles sur les réseaux
- Observatoire des pollutions : suivi des pollutions diffuses sur le bassin, résorption de dysfonctionnements
- Etude : faible impact des décharges sur la qualité des cours d'eau



Volet A – Qualité des eaux superficielles

Des actions insuffisantes

- Du retard : restructuration collecteur du Grand Lyon, STEPs amont BV
- Des résultats mitigés : suppression de la STEP de Pollionnay

Incidence sur les milieux

Impact contrasté sur la qualité des cours d'eau

Bilan technico-financier

- Fort taux de réalisation en nombre (83% d'actions engagées, 62% finalisées)
- Nombreuses actions hors contrat (pour un montant équivalent au montant engagé sur le volet A)
- Ecart prévisionnel/engagé le plus fort en montant (22 M€HT)
- Une action phare : restructuration et doublement du collecteur du Grand Lyon (18,3 M€HT), partiellement réalisée



Volet B1 - Restauration des milieux aquatiques

Grands objectifs

- . Améliorer les débits d'étiage des cours d'eau
- Restaurer la continuité biologique
- Restaurer et entretenir les cours d'eau
- Valoriser le patrimoine naturel et favoriser l'accueil du public

Principales réalisations

- Franchissabilité de seuils (16 seuils aménagés sur 28 existants au total)
- Fonctionnement morphologique des cours d'eau
- Débit réservé sur le Ronzey (plan d'eau en tête de BV)
- Plan d'entretien et réhabilitation de berges en techniques végétales



Volet B1 - Restauration des milieux aquatiques

Des actions insuffisantes

- Mauvaise perception des actions sur les seuils par certains acteurs
- 12 seuils restants à aménager à fin 2009
- Absence de volet opérationnel sur la gestion des étiages
- Abandon des projets sur un site d'accueil (maison de la rivière)

— Incidence sur les milieux

- Connexion et réouverture de linéaires
- Bonne tenue des berges réaménagées

Bilan technico-financier

- Faible taux de réalisation en nombre (59% d'actions engagées, 45% finalisées)
- Résultat similaire en montant : 56 % du montant prévisionnel a été engagé
- Très peu d'actions hors contrat (env. 3% du montant engagé)
- Bilan fortement influencé par la non réalisation des actions autour du site d'accueil (1,2 €HT, Soit presque 50% du montant prévisionnel du volet B1)



Volet B2 - Protection contre les inondations

— Etat des lieux initial

- Des facteurs naturels pénalisants : importance du ruissellement (géologie) / fortes pentes sur la partie amont et vallons encaissés
- Des facteurs anthropiques aggravants: développement de l'urbanisation et de l'imperméabilisation / augmentation des zones à enjeux / présence de points noirs favorisant les débordements
- Des crues fréquentes, avec un aléa élevé (en vitesse et hauteur d'eau), et un temps de réponse court

- Grands objectifs

- Assurer la protection des zones sensibles pour une crue centennale
- Supprimer les points noirs locaux
- Gérer les eaux pluviales

De nécessaires ajustements

- 3 crues pendant le contrat r Travaux post-crues (10% du montant engagé)
- Intégration d'un objectif de renaturation du cours d'eau au projet initial de protection (lien avec la DCE) / évolution de la réglementation (digues)
- Révision des coûts (suite aléas techniques) : 27,3 M€HT ► X 4



Volet B2 - Protection contre les inondations

- Un projet aval ambitieux, approuvé et techniquement validé, mais pas de travaux de protection réalisés
- Quelques réalisations : 3 bassins de rétention et traitement des eaux pluviales, confortement de terrain

Incidence par rapport aux objectifs fixés

- Evolution ponctuelle du niveau de protection
- Situation identique à 2002 pour l'aval
- Objectif de protection contre la crue centennale maintenu avec les évolutions de l'opération globale hydraulique

Bilan technico-financier

- Taux de réalisation moyen en nombre soutenus par les actions engagés (44% finalisées, 78% d'actions engagées)
- Résultat similaire en montant : 52 % du montant prévisionnel a été engagé
- Ecart prévisionnel / engagé le plus fort en montant (5 M€HT)



Volet C - Concertation et animation du contrat

Grands objectifs

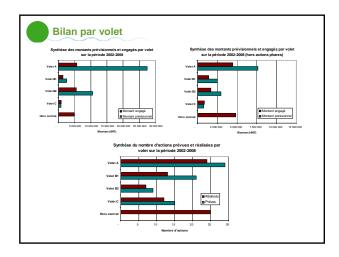
- Assurer la concertation, l'animation, la sensibilisation
- Pérenniser la gestion du bassin

Principales réalisations

- Confortement de l'équipe du SAGYRC
- Mise en place d'une stratégie de communication
 « Quelques » actions avec les écoles

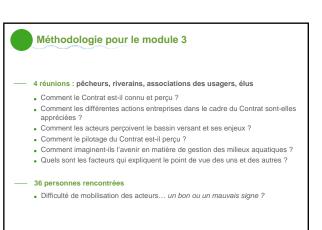
Bilan technico-financier

- Taux de réalisation moyen en nombre, soutenu par les action engagées (80% d'actions engagées, 47% finalisées)
- Résultat opposé en montant : 108 % du montant prévisionnel a été engagé
- Actions hors contrat = embauche de 3 personnes au sein du SAGYRC (consolidation technique de la structure)
- Poste plus important (montant et réalisation en nombre): structure SAGYRC











Résultats module 3 – fonctionnement et points de vue

- Un volet qui malgré son poids (CdR « 1º génération »), est très peu perçu par les acteurs
- Un volet porté par différents maîtres d'ouvrage

Volet B1

- La pertinence des aménagements piscicoles de seuils questionnée...
 ... la réalisation aussi

- Volet B2

- Un dérapage des travaux hydrauliques (délais et budget) qui focalise toute l'attention... et qui s'explique
- Un positionnement délicat entre SAGYRC et Grand Lyon

- Une compétence de l'équipe globalement bien reconnue
- Une gestion de la gouvernance plutôt satisfaisante
- Des questionnements sur la gestion de la communication et de l'éducation à l'environnement



Résultats module 3 – fonctionnement et points de vue

- Des acteurs bien associés au contrat
- Un dérapage des travaux hydrauliques qui focalise l'attention, au détriment des autres volets
- Des différences d'enjeux amont/aval qui se ressentent chez les élus
- Quelques travaux qui interrogent









Résultats module 4 - évaluation

- Programmation

Forces	Faiblesses		
	Pas réaliste, notamment au regard des moyens humains		
Programmation ambitieuse	Pas totalement finalisée		
Programmation adaptée en cours de route	 Pas de hiérarchie ni de priorité 		
	 Pas assez d'implication des élus 		

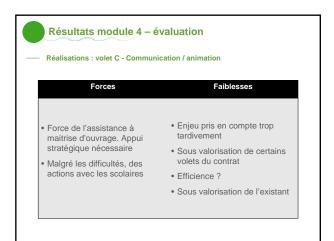


	Résultats module 4 – évaluation
_	Réalisations : généralités
	Des réalisations sur tous les volets du contrat
	Une réelle volonté de prendre en compte les milieux naturels malgré les forts enjeux anthropiques
	• La moitié des actions prévues réalisées chaque année
	Certaines actions ne débouchent pas sur de l'opérationnel (agriculture, étiage, géomorphologie)
	Deux actions phares non réalisées durant le contrat











Résultats module 4 – évaluation

- Un bilan globalement positif et porteur d'avenir malgré des handicaps de départ :
 - Programmation trop ambitieuse et sans hiérarchie
 - Inadéquation objectifs moyens
 - Des actions phares longues à réaliser





Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

- Groupe de travail spécifique : comité de suivi Syndicat / bureaux d'études / partenaires techniques et financiers
 - Animation d'ateliers avec les acteurs du comité de rivière
 - Identification d'un certain nombre d'actions restant à réaliser pour une bonne amélioration et gestion des milieux aquatiques sur le BV
- Enjeux miljeu
 - Finaliser les restaurations de continuité biologique et suivre les effets
 - Mettre à jour le plan pluriannuel de gestion des berges + lutte invasives
 - Restaurer les cours d'eau artificialisés en zones urbaines
 Définir un plan de gestion des incisions / ensablements
- _ .
- Enjeux usages
 - Définir et mettre en œuvre une gestion qualitative et surtout quantitative des eaux pluviales, à l'échelle locale et à celle du BV
 - Maîtriser l'urbanisation future et les ruissellements associés
 - Remédier aux déséquilibres quantitatifs : caractérisation de certains prélèvements (eaux souterraines, ECP) et définition et mise en œuvre de leviers d'actions



Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

Enjeux qualité des eaux

- Finaliser les programmes de mise aux normes / constructions de STEPs sur l'amont du BV
- · Poursuivre le suivi et la mise aux normes de l'ANC
- Finaliser la restructuration du collecteur unitaire du Grand Lyon afin de limiter l'impact des DO (problématique similaire sur le territoire amont)
- Poursuivre sur un mode opérationnel les actions de résorption des pollutions d'origine agricole, sous maîtrise d'ouvrage adaptée

- Enjeux suivi du BV

- Définir un cadre contractuel de mise en œuvre des présentes propositions techniques sur le bassin versant
- Mise en place d'un observatoire du bassin versant : assurer le suivi des actions engagées et leur incidence sur le milieu
- Améliorer le fonctionnement de l'observatoire des pollutions



Module 5 - Les éléments structurants de la discussion

- Le SDAGE et son programme de mesure

- Déclinaison de la DCE sur laquelle le SAGYRC s'est beaucoup investi dans le cadre de l'évolution des travaux de protection vers des travaux de restauration
- Les actions engagées (encore en cours à l'issue du CdR) permettent de mettre en œuvre une bonne part du programme de mesure

Le plan pluriannuel de gestion des cours d'eau

- Volonté du SAGYRC de mettre en place un plan intégrant, en plus de l'entretier « classique » de la végétation rivulaire, le traitement des problèmes morphologiques (incisions / ensablements / érosions de berges / continuité biologique) de manière dynamique (selon les évolutions des cours d'eau)
- Choix lié à l'optimisation des marchés publics à bons de commande, et à la simplification des procédures réglementaires



Module 5 – Les éléments structurants de la discussion

— La gestion des eaux pluviales

- Enjeu fort pour le territoire (qualité et quantité)
- PPRI : prescriptions à respecter, mais pas outil de gestion
- N'est pas de la compétence du SAGYRC (compétence communale ou communautaire)
- Lien fort à l'urbanisme et à l'assainissement





ır		
ter		
ns		
ions		
	١ .	
	l	
sion		
01011		
- 1-		
s le tion		
de		
ns		
ur		
etien		
té		
.6		
1		
sion		
	· '	
	· '	



Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

- Finaliser les restaurations de continuité biologique et suivre les effets
- Mettre à jour le plan pluriannuel de gestion des berges + lutte invasives
- Restaurer les cours d'eau artificialisés en zones urbaine
- Définir un plan de gestion des incisions / ensablements

Enjeux usages

- Définir et mettre en œuvre une gestion qualitative et surtout quantitative des eaux pluviales, à l'échelle locale et à celle du BV
- Maîtriser l'urbanisation future et les ruissellements associés
- Remédier aux déséquilibres quantitatifs : caractérisation de certains prélèvements (eaux souterraines, ECP) et définition et mise en œuvre de leviers d'actions

en surligné = PdM SDAGE



Module 5 - Actions restant à conduire sur le BV

Enjeux qualité des eaux

- Finaliser les programmes de mise aux normes / constructions de STEPs sur l'amont du BV
- Poursuivre le suivi et la mise aux normes de l'ANC
- Finaliser la restructuration du collecteur unitaire du Grand Lyon afin de limiter l'impact des DO (problématique similaire sur le territoire amont)
- Poursuivre sur un mode opérationnel les actions de résorption des pollutions d'origine agricole, sous maîtrise d'ouvrage adaptée

Enjeux suivi du BV

- Définir un cadre contractuel de mise en œuvre des présentes propositions techniques sur le bassin versant
- Mise en place d'un observatoire du bassin versant : assurer le suivi des actions engagées et leur incidence sur le milieu
- Améliorer le fonctionnement de l'observatoire des pollutions



Module 5 - Suite à donner Comparaison des procédures

Rappel de la situation en cours

- Le SAGYRC, en tant que Maître d'ouvrage, doit maintenir son engagement à poursuivre et finaliser les grands projets issus du 1er Contrat de rivière :
 - travaux de restauration hydraulique et environnementale des cours d'eau en zones urbaines (intégrant des actions sur la continuité biologique)
 - entretien des cours d'eau dans le cadre d'un plan de gestion global
- Un contrat pluriannuel est engagé avec le Conseil Général du Rhône, et ne pourra être soldé qu'avec la réalisation des grands travaux hydrauliques
- Un Contrat d'objectifs est signé avec la Région, il couvre jusqu'en 2015 la renaturation des cours d'eau urbains dans le cadre de l'opération hydraulique (permet également le financement des postes dédiés à cette action)



Module 5 - Suite à donner Comparaison des procédures

Aucune procédure relancée à l'issue du Contrat de rivière

Avantages

Inconvénients

- C'est la formule la plus légère, celle qui demande
- aspects administratifs
- le moins de temps sur les Permet de se centrer sur

les actions en cours

- Limite les financements de la Région et de l'Agence de l'Eau
- Ne donne pas de cadre à la concertation
- Ne donne pas de garantie quant au maintien d'une vision globale et prospective
- En l'absence de label ou de démarche lisible, risque d'un déficit
- d'image
 Comment sera géré le programme de mesure du SDAGE ?



Module 5 - Suite à donner Comparaison des procédures

2º Contrat de rivière

Avantages

- Finances Agence + Région Donne un cadre minimal à
- la concertation
- Apporte une plus-value en terme d'image
- Grande lisibilité à 5 ou 7 ans : actions à conduire et financements
- Avantage pour rapporter à
- Assure une approche globale à l'échelle du BV

- Inconvénients
- Demande pour être monté un important investissement en temps (estimé à temps plein sur 2 ans). Puis également un temps plein
- pour le faire vivre.

 Peut favoriser le désengagement de certains élus qui ont parfois tendance à considérer que "le contrat de rivière s'en occupe"
- · Cadre qui s'impose (mais qui fait avancer)



Module 5 - Suite à donner Comparaison des procédures

SAGE

Avantages

Inconvénients

- Cadre intéressant pour la gestion quantitative :
- gestion des eaux pluviales à l'échelle de l'ensemble du BV (prescription fine et cohérente à l'échelle du BV ; coordination et cohérence avec l'urbanisme ; opposable au tiers et à l'administration)
- gestion des débits suite à l'étude "volumes prélevables"
- Outil fort de gestion territoriale
- · Procédure lourde aui met longtemps avant de devenir opérationnelle (un temps plein sur de nombreuses années), non compatible avec les exigences temporelles du
- Le périmètre reste à définir et pourrait être élargi à d'autres bassins voisins

SDAGE

	1
Module 5 – Les conclusions	
Pas de proposition tranchée à l'issue de l'étude bilan et prospectives	
- Arbitrage final relevant du Syndicat de rivière : décision politique dans un	
contexte administratif (<u>réforme des collectivités territoriales</u>) et financier (<u>crise économique</u>) tendu → sujets « <u>rarement</u> » débattus en comité de rivière, face	
aux enjeux partagés par tous d'améliorer la qualité des milieux	
 Ingénierie financière: utilisation d'un outil prospective complexe pour évaluer précisément les conséquences budgétaires (fonctionnement et 	
investissement) du lancement ou non dans une nouvelle procédure aidée → souligne l'importance et pose la question de la lisibilité des aides de la part	
des partenaires, dans le cadre du module prospectives de l'étude bilan	
— Circuit décisionnel : bureau syndical → Comité de rivière → Conseil	
Syndical (communication non soumise à délibération)	
	1
Module 5 – les choix	
Souhait de ne pas relancer tout de suite une procédure	
·	
 Tant que les premières grandes réalisations du Contrat de rivière signé en 2002 ne sont pas finalisées → interrogation de certains élus sur la place du bilan alors 	
que les principaux travaux (inondations notamment) n'ont pas démarré	
 Considérant les incidences sur l'effectif et le budget du SAGYRC → même si une procédure garantit des aides, elle implique forcément des actions nouvelles et 	
une augmentation des charges de fonctionnement et d'investissement	
 Considérant que le cadre des actions engagées est bien défini jusqu'à la fin du mandat → identification de la nécessité de maintenir une concertation à l'échelle 	
du bassin versant en l'absence d'un fonctionnement officiel du Comité de rivière (engagement moral du Syndicat / évocation d'une charte)	
Réflexion sur le SAGE : intérêts en matière de réglementation future des usages	
de l'eau bien perçus, mais conditions actuelles de portage politique inadaptées → nécessité de maturation à l'échelle du BV	
	-
Module 5 – les choix	
daile d' los difeix	
Volontá affichás da rangear ultáriaurement la question du languerent	
 Volonté affichée de reposer ultérieurement la question du lancement d'une nouvelle procédure 	
 Selon l'évolution du contexte : avancement des actions engagées, plan de charge des agents, prospective financière etc. → pas de précision sur l'échéance à 	
des agents, prospective infanciere etc. → pas de precision sur recriedance à laquelle la question sera reposée, ni sous quelles modalités	
Rapprochement de l'Etat et de l'Agence de l'eau pour préciser les	
modalités de mise en œuvre du PdM du SDAGE	
 Quelle responsabilité du Syndicat de rivière ? Conduite des 3 études du PdM Yzeron complexe (volumes prélevables / 	
pollutions diffuses / gestion des EP) : cahiers des charges, animation vis-à-vis de sujets sensibles et dans un délai DCE très contraint → le SAGYRC a	
accepté de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'étude volumes prélevables, lancée en 2010-2011	
IGITUUU 611 20 10-20 1 1	

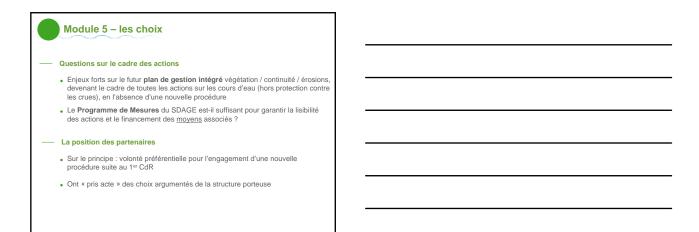




Table ronde



Faut-il améliorer la politique actuelle de

suivi et d'évaluation?

Stéphanie BESSON et Jean-Louis SIMONNOT

Agence de l'Eau RM&C

Julien MESTRALLET

DREAL Rhône-Alpes

Alain MARTINET

Région Rhône-Alpes